



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia

Pays de la Loire | 2009

---

### **Nantes – Zac Erdre-Porterie**

Fouille préventive (2009)

**Catherine Hervé**

---



#### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36706>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Catherine Hervé, « Nantes – Zac Erdre-Porterie » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 20 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36706>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Nantes – Zac Erdre-Porterie

Fouille préventive (2009)

Catherine Hervé

---

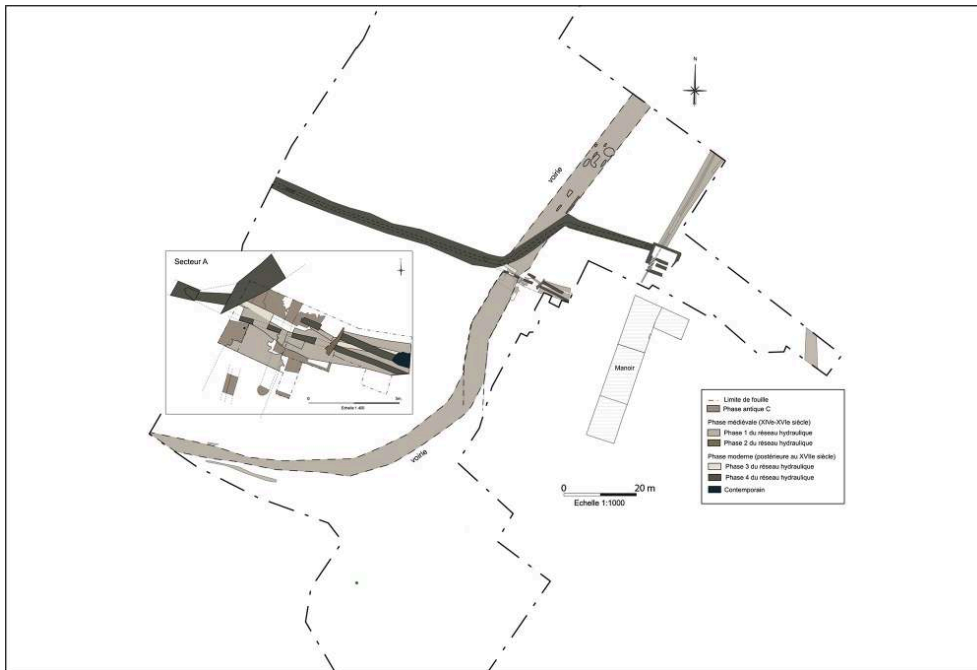
- 1 Parmi les secteurs définis par l'aménageur sur l'emprise de la première tranche d'aménagement de la Zac Erdre-Porterie, seul le secteur dénommé Bourg ouest a révélé la plus grande concentration de vestiges archéologiques à l'issue du diagnostic. La fouille archéologique préventive s'est déroulée du 15 juin au 10 décembre 2009, avec une équipe de 6 personnes.
- 2 L'opération a débuté par un décapage d'une superficie de 36 000 m<sup>2</sup> pendant 8 semaines. Elle a permis la mise au jour d'une part, de trames parcellaires et viaries liées à l'organisation spatiale d'une partie de la *pars rustica* d'un domaine foncier établi dans le paysage péri-urbain de la cité portuaire des Namnètes depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. D'autre part, deux petites nécropoles contemporaines sont insérées dans ce paysage et ont livré plusieurs urnes cinéraires. Enfin, la mise au jour d'un réseau hydraulique complexe et remarquable par la qualité de sa mise en œuvre, destiné à évacuer et drainer des eaux sales en milieu rural et fonctionnant du milieu du XIV<sup>e</sup> s. jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. est le troisième élément majeur résultant de cette fouille. Malgré un nombre important de structures, essentiellement fossoyées mais également maçonnées, l'occupation du site se caractérise par l'indigence du mobilier, quelle que soit sa nature et son époque. Ceci permet de suggérer que l'occupation du site à l'époque antique ne peut être de nature résidentielle mais est plutôt liée principalement à une activité agricole et artisanale. La pauvreté du mobilier n'a également pas permis de définir précisément une chronologie absolue des différentes phases d'occupation et d'aménagement. Implanté dans un site favorable, en hauteur, en bordure d'une voie fluviale, l'Erdre, à proximité d'un axe routier majeur, *Portus Namnetum* (Nantes) *Juliomagus* (Angers) et à moins de 10 km de l'importante agglomération portuaire des Namnètes, ce domaine foncier s'installe dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. et est occupé jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. De ce domaine agricole, seule une partie de la *pars rustica* a été observée dans l'emprise de la fouille alors que la *pars urbana* se développe certainement à proximité mais au-delà de l'emprise de la fouille.

- 3 Hormis un petit fossé de drainage et une fosse ayant livré quelques tessons de La Tène finale, le site est quasiment vierge de toute occupation lorsque le domaine s'implante. Trois phases d'occupation ont pu être déterminées. Au cours de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, un long et profond fossé au profil en V et au tracé irrégulier (d'abord orienté nord-est – sud-ouest puis nord-sud) sert d'axe majeur à l'implantation d'une première trame parcellaire orientée nord-est – sud-ouest. Localisé principalement dans la moitié sud du site, ce premier système est constitué de petits fossés délimitant des parcelles probablement à vocation pastorale. Cependant, une petite nécropole familiale à incinération est apparue au sud, en bordure de ce grand fossé et semble s'étendre au-delà de l'emprise de la fouille. Elle a livré huit fosses dont sept attestent d'un dépôt funéraire avec au moins une urne. À l'extrémité nord du site, seul un second grand fossé orienté nord-est sud-ouest apparaît mais il n'a été rattaché à aucune organisation parcellaire.
- 4 Une seconde phase d'aménagement, qui se met en place à partir du milieu du 1<sup>er</sup> s. et perdure pendant plus d'un siècle, marque un tournant important. De part et d'autre d'une voie privée orientée nord-ouest – sud-est, bordée d'un unique fossé et reliant probablement le domaine foncier à l'Erdre, deux systèmes parcellaires fossoyés sont implantés et vont évoluer différemment au cours de cette période, attestant d'une gestion raisonnée et ordonnée du domaine. De plan orthonormé, orienté nord-sud – est-ouest, le système parcellaire situé au nord de cette voie privée s'organise autour d'un enclos bordé de deux fossés parallèles ; de petits fossés de drainage sont localisés en bordure de la voie, sur une zone où se concentrent deux constructions sur poteaux. Leur nature domestique n'ayant pu être attestée en raison de l'indigence du mobilier céramique, de traces de foyers ou de tout autre aménagement en lien avec une activité domestique (silo, fosse dépotoirs), il pourrait s'agir de bâtiments de stockage pour des denrées destinées à être transportées par voie fluviale. Cela n'a cependant pu être confirmé.
- 5 Une seconde petite nécropole s'implante à l'extrémité nord du site et à moins de 500 m de la première, alors toujours en usage. Elle semble mieux organisée car il a pu être constaté que les fosses sont installées le long d'un des fossés de la première phase, parfois le recoupant, attestant qu'il est comblé mais que son axe a perduré dans le paysage sous une forme qui n'a pu être déterminée. Il s'agit de six fosses dont cinq ont livré une urne cinéraire.
- 6 Au sud de la voie, le grand fossé de la phase antérieure perdure lui aussi dans le paysage et est prolongé jusqu'à la voirie par un second fossé creusé à une distance de 3 m laissant ainsi un passage. Ces deux fossés forment une limite de plus de 240 m de long, véritable axe majeur à partir duquel le système parcellaire s'organise. Les nouveaux fossés sont creusés selon une orientation nord-nord-est – sud-sud-ouest, formant un plan orthonormé, divisant l'espace en quart dont le centre se situe au niveau du passage unique. Dans le quart nord-est, un enclos est en place, comportant des fossés internes le divisant en deux parties et à l'intérieur duquel, deux bâtiments sur poteaux dont un grenier ont été observés. Dans le quart sud-ouest, l'occupation est plus intensive : de nombreux fossés interrompus délimitant plusieurs espaces au sein desquels deux foyers excavés, de plan quadrangulaire mais dont la fonction n'a pu être déterminée, ont été découverts.
- 7 Enfin, à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. et au début du III<sup>e</sup> s., une restructuration importante marque l'abandon de ces systèmes parcellaires et des deux nécropoles. Au nord, le

creusement d'un nouveau fossé, profond et dont l'orientation diverge de la trame antérieure, entraîne également l'abandon partiel de la petite voie privée en la recoupant. Bien qu'il semble que la partie nord du domaine soit progressivement délaissée, une occupation attestée jusqu'au III<sup>e</sup> s. est matérialisée par un probable bâtiment sur poteaux, parallèle à la voirie mais dont la nature n'a pu être définie.

- 8 Au sud, en revanche l'activité s'intensifie. Un nouvel accès routier se met en place au départ d'un espace caractérisé par des sols aménagés et se dirigeant vers le sud-ouest pour se prolonger au-delà de l'emprise du site. Localisés au sud-ouest, un groupe de cinq bâtiments sur poteaux dont certains ont été identifiés comme des greniers destinés au stockage des céréales, forme le nouveau noyau agricole du domaine. Ils sont bordés de clôture et d'aménagements tels que des sols de cailloutis, une canalisation maçonnée, liés probablement à un souci de drainage du site, en vue d'améliorer la circulation.
- 9 Le site semble être totalement abandonné à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup> s. alors que la seconde voie installée au cours de la dernière phase apparaît perdurer au moins jusqu'au XIV<sup>e</sup> s., à l'époque même à laquelle le propriétaire du domaine de Porterie envisage l'aménagement d'un système de drainage et d'évacuation d'eaux sales.
- 10 En effet, un fossé profond et au profil en V devant servir à drainer et évacuer des eaux provenant du manoir situé à quelques mètres à l'est, recoupe cette unique voie de circulation. Au fond de ce dernier, un premier ouvrage de maçonnerie constitué d'une buse surmontée d'un massif devait permettre son franchissement. Ainsi, tout en permettant aux eaux de s'écouler, la circulation routière demeurait maintenue. Rapidement, des problèmes de dysfonctionnement liés à une absence d'entretien et de curage du fossé principal, entraînent un arrêt de l'écoulement des eaux. De nouveaux fossés exutoires sont creusés et des canalisations maçonnées se succèdent les unes sur les autres entre le XVI<sup>e</sup> s. et le XVII<sup>e</sup> s. dans ce même fossé, provoquant également l'abandon de la voie de circulation.
- 11 La mise en œuvre et la construction d'un dernier ouvrage au caractère à la fois titanesque et technologiquement très élaboré témoigne de la volonté des propriétaires successifs de Porterie d'évacuer ces eaux sales le plus loin possible du manoir. Installée au fond d'un fossé de plus de 115 m de long, à une profondeur atteignant parfois 4 m, une canalisation entièrement maçonnée formant un conduit de 0,50 m de haut et d'une largeur variant de 0,50 m à 0,32 m, reliée à une citerne, devait permettre d'entraîner ces eaux sales récupérées par un puisard. Ces nombreux aménagements, en milieu rural et à l'initiative de seigneurs laïcs, sont exceptionnels. Ont-ils été construits à la suite de graves problèmes d'hygiène, sanitaire ou de pollution ? La consultation des sources écrites n'a pas permis d'apporter de réponse.
- 12 Au XVIII<sup>e</sup> s., le manoir est vendu et devient alors une simple métairie dont le futur propriétaire est probablement loin des préoccupations sanitaires des époques antérieures puisque la citerne est transformée en cave, attestant l'abandon du réseau d'évacuation. Le domaine est ensuite démantelé, au cours du XIX<sup>e</sup> s. ; le paysage agricole laisse la place à des activités de maraîchage, témoins des dernières traces anthropiques sur le site, si l'on excepte une partie du manoir aujourd'hui transformée en appartements.

**Fig. 1 – Plan général des structures hydrauliques et maçonneries construites entre le milieu du XIV<sup>e</sup> s. et le XVII<sup>e</sup> s.**



DAO : E. Boutonnet (ArchéoLoire).

**Fig. 2 – Vue vers le nord-ouest des maçonneries M.527 et M.149**



Les deux maçonneries sont aménagées dans le fossé exutoire F.524 permettant le franchissement de ce dernier.

Cliché : C. Hervé (ArchéoLoire).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt838rXVo1E0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtevJyDV5xG5>

**Année de l'opération** : 2009

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWqzTusoxz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEESBEP>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

## AUTEURS

CATHERINE HERVÉ

ArchéoLoire